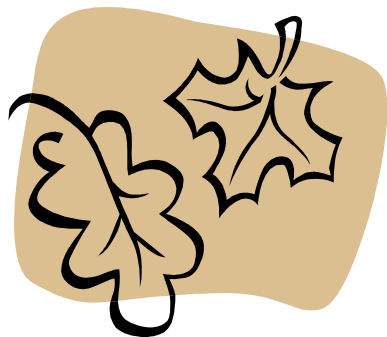


Association AR ROYO

La Charte du Jardin Partagé

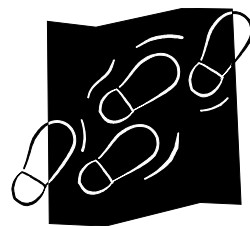
Trévou
Tréguignec



Solidarité et Lien Social

Le Jardin Partagé est un lieu ouvert à tous, favorisant les échanges de voisinage, interculturels et intergénérationnels.

Adapté à l'accueil de tous les publics (adultes, enfants, personnes à mobilité réduite...), ce sont des espaces solidaires..



Citoyenneté

Le projet du Jardin Partagé est un moyen pour les habitants de participer à la vie du quartier et ainsi contribuer à une action citoyenne.

Convivialité

Au cœur du Jardin Partagé, des espaces conviviaux favorisent les échanges et les manifestations ouvertes à tous.

Respect de l'environnement

Les jardiniers travaillent la terre en respectant l'environnement, utilisant les techniques du jardin naturel (aires de compostages, absence de pesticide).

Santé et Alimentation

Le Jardin Partagé contribue au bien être de la personnes (activité physique, plaisir au jardin...) et permet l'accès à une alimentation de qualité.

Amélioration du cadre de vie

En participant au Jardin, les habitants-jardiniers contribuent à l'image de la commune et participent activement à la qualité du cadre de vie de tous.

